



Un paysage de St-Aulaye



A quoi va servir le PLU ?



Le bourg va être réaménagé
Page 11



Le Chemin des Amoureux
Page 8



La liste de vos associations
Page 4

■ Notre volonté est de moderniser, dynamiser et innover

Après un été marqué par une bonne saison touristique qui dope l'activité commerciale, et par des animations culturelles et festives qui ont connu un succès mérité, c'est la rentrée et, avec elle, son cortège d'espoirs pour ceux qui connaissent des difficultés ou la précarité.

La solution, c'est une évidence, passe par une reprise économique qui ne viendra pas tout de suite et par des initiatives et des mesures à l'échelon communal ; c'est ce que nous essayons de faire. Ainsi, toutes les actions et les projets mis en œuvre font partie de notre stratégie de redynamisation du bourg avec pour objectif rendre la commune plus attractive et développer ainsi le tissu commercial, artisanal, associatif, source de plus d'activités.

C'est un travail de longue haleine bien sûr mais nous attendons des résultats positifs sur des indicateurs fiables : demandes de permis de construire, demandes d'appartements ou de maisons en location, ouverture de nouveaux commerces, augmentation du

nombre d'élèves dans les établissements scolaires, fréquentation touristique en hausse, augmentation de l'activité économique.

Notre volonté est aussi d'améliorer notre vie au quotidien et c'est ce que nous nous efforçons de faire.

Après une phase d'études incontournable, nous allons entrer rapidement dans la concrétisation de nos projets : réaménagement du bourg avec la réfection de la RD5 aux deux entrées de ville et dans le centre, la démolition du garage/Station-service et l'aménagement de la place Pierre Brémont ainsi que celui d'un local commercial d'alimentation, la phase de fin d'étude de faisabilité de l'éco-lotissement, la présentation du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la relance du Point-Jeunes dans le cadre de la Communauté de Communes, l'amélioration de notre cadre de vie etc...

Les réunions publiques concernant le Plan Local d'Urbanisme et l'aménagement du bourg nous permettront d'atteindre ensemble par des échanges constructifs, les objectifs fixés .

Yannick LAGRENAUDIE
Maire de Saint-Aulaye

SOMMAIRE

- P. 4 Quoi de neuf en ville ?
- P. 5 Les affaires sociales
- P. 6 Plan Local d'Urbanisme
- P. 10 Economie et commerces
- P. 11 Aménagement du bourg
- P. 12 Conseils municipaux
- P. 15 Découvertes
- P. 16 Le saviez-vous ?
- P. 17 Portraits
- P. 18 Rétrospective
- P. 20 Agenda

■ ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Le samedi : de 9 h à 12 h.

Téléphone : 05.53.90.81.33

www.saint-aulaye.com
Courriel : mairie-staulaye@voila.fr

■ VOS ÉLUS VOUS RECOIVENT

Le maire, **Yannick LAGRENAUDIE** ,
tient une permanence à la mairie les jeudis
et samedis de 10 h à 12 h.

Les permanences assurés par les adjoints :

1^{er} adjoint, **Jean-Michel EYMARD**
le mardi de 10 h à 12 h.

2^e adjoint, **Francis GUERIN**

3^e adjoint, **Jacky JAULIN**
le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h.

4^e adjoint, **Nelly GARCIA**
le mercredi de 10 h 30 à 12 h.
et le jeudi de 10 h à 16 h.



■ Gymnase : les travaux se poursuivent

La phase 1 des travaux du gymnase s'est achevée avec la pose au plafond de panneaux pour l'isolation phonique. C'est l'entreprise AMBAL qui a effectué les travaux pendant les vacances de la Toussaint.

La phase 2 qui concerne la réfection des vestiaires et salles annexes a été reportée, vu que les premiers plans fournis par l'architecte et rentrant dans l'enveloppe budgétaire prévue ne permettait pas d'obtenir l'homologation des vestiaires par la Fédération Française de Handball. Il aurait fallu pour cela agrandir les vestiaires et sanitaires actuels pour avoir entre autre quatre vestiaires.

Nous avons donc décidé de réhabiliter les vestiaires et sanitaires actuels. L'architecte, M Xavier Georges a proposé de nouveaux plans. Les travaux nécessitant la fermeture pendant cinq semaines du gymnase, ils seront effectués après concertation des scolaires et du

club de Handball principaux utilisateurs, en juin 2011 ou pendant les vacances d'été. Quelques améliorations seront faites dès 2010 avec le changement des

aérothermes pour le chauffage dans les salles annexes, ainsi que la ventilation dans les locaux de stockage du matériel du collège.



■ Le Chiffre

C'est l'augmentation des recettes du complexe aquatique cet été (Tobogan, piscine, pataugeoire).

Chiffre d'affaires 2009 : 9 967 €
Chiffre d'affaires 2010 : 12 633 €

27%

■ Modernisation du bourg

La commune étant peu endettée, la Municipalité pour mener à bien les projets qu'elle s'est fixée a contracté un emprunt auprès du Crédit Agricole après négociations avec d'autres établissements bancaires.

Pour l'ensemble des travaux prévus : réfection de la RD5 aux entrées de bourg avec trottoirs et voies piétonnes, réfection de la rue du Dr Lacroix, réfection de la Place Pasteur, aménagement de la Place Pierre Brémont et du Parc de l'Hôtel de Ville, aménagement d'un local commercial, la municipalité a décidé de recourir à l'emprunt au taux très bas de 2,53 %.

Ce choix de modernisation et de redynamisation du bourg et de la commune est le fruit de la réflexion commune du Conseil Municipal qui estime que le moment est venu d'enrayer la spirale négative de la fermeture des commerces et de s'attaquer aux très mauvaises conditions de circulation. Ces actions doivent être associées à une mise en valeur de notre patrimoine et à une adaptation aux nouvelles formes de vie en zone rurale, indispensables pour lutter contre la régression. Le montant est largement conforme et adapté aux possibilités financières de la commune et n'entraînera pas de hausse d'impôts.

■ Voirie

La municipalité a procédé à des travaux de voirie sous la responsabilité de Jacky Jaulin, adjoint. Ces travaux comprenaient la voie communale des Coulaudes et de l'Auvergnat, une partie de voie communale aux Henrys, l'accès à l'Ecole Maternelle ainsi qu'une partie du parking de l'Hôtel de Ville. C'est l'entreprise Dupuy qui a été retenue pour effectuer ces travaux pour un montant total de 32 101,80 HT €.



■ Eco-Lotissement

La Municipalité s'est engagée sur l'aménagement d'un éco-lotissement au lieu-dit La Vallade.

L'étude de faisabilité menée par la SEMI-PER touche à sa fin et nous allons entrer dans une autre phase avec le cabinet d'urbanisme retenu pour ce projet. Il sera chargé de faire des propositions de constructions et d'aménagements de l'espace en tenant compte du cahier des charges voulu par le Comité de Pilotage et des contraintes matérielles et environnementales proposées par la SEMI-PER et par les différentes études.

L'extension des réseaux est bien évidemment prévue et les travaux pour la desserte en eau sont en cours de réalisations.

Concernant les matériaux de construction les produits et matériaux locaux ainsi que les circuits courts seront privilégiés, de même que les ressources locales (bois énergie par exemple).

Quoi de neuf en ville ?



Florian Pineau, 25 ans, a remplacé Jérôme Ribéreau à la boucherie de la rue du Docteur Lacroix le 14 juin dernier. Florian était auparavant responsable de rayon en hypermarché.

La boulangerie Salviat a changé de main le 1er juillet. C'est Jérôme et Joëlle Legros, venus de Montussan, qui ont repris cette boulangerie pâtisserie artisanale.



Liste des associations

Sport, loisirs, culture : il y en a pour tous les goûts

LE SPORT

FOOTBALL ST-AULAYE-SPORTS
ANDRIEUX Pascal - 05.53.90.60.48

HAND-BALL EULALIEN
BAUDOUR Patrick

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
FAUCONNET Gilberte 05.53.90.81.07

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
MARTY Suzanne - 05.53.90.60.58

CLUB DE PÉTANQUE
FAURE Joël - 05.53.90.93.20

CLUB DE CRICKET
HARISSON Stephen - 05.53.90.41.65

CLUB HALTÉROPHILIE
JAVIAL Eric - 05.53.90.16.36

« LOS DOBLAUS » FOOT-LOISIRS
JOSEPH Régis

JUDO CLUB
LANDRODIE Florence - 05.53.90.80.71

TENNIS CLUB
MARTY Sandrine - 05.53.56.17.50

« RYTHM'NDOUBLE »
MESNAGER Katia - 05.53.91.34.65

ECOLE DE FOOT
POSTEL Jamy - 05.53.91.66.06

AÏKIDO
CAILLAT Philippe - 05 53 91 80 94

LES LOISIRS

ECOLE DE MUSIQUE
GIRAUD Claude - 05 53 90 80 65

« LES AMIS DE L'ORGUE »
PICHERIT Marie-Claude - 05.53.91.27.79

« LE CHŒUR DU LUNDI »
PINAULT Dominique - 05.53.90.08.57

SOCIÉTÉ MUSICALE
LANDRODIE René - 05.53.90.87.53

« SWING IN EULALIA. »
Festival des Musiques Epicées
CHARRIER Eric

« SYNERGIE CULTURE »
LAGRENAUDIE Yannick - 05.53.90.87.38

THÉÂTRE « NÉPOMUCÈNE »
BRECHOIRE Madeleine - 05.53.90.85.51

PASTEL EN PÉRIGORD
BORDAS Michel - 05.53.90.46.77

CERCLE ARTISTIQUE
CARRETERO Adolphe - 05.53.90.56.57

CLUB DE LOISIRS EULALIEN
DENOST Robert - 05.53.90.60.10

COOPÉRATIVE SCOLAIRE
EYNARD Jean-Mary

« VOLANTS ET GUIDONS RÉTRO »
FEYDIEU Denis - 05.53.90.81.40

RALLYE DE LA DOUBLE
JOURBERT Rémy - 05.53.90.66.56

COMITÉ DES FÊTES
MARTIN Marie-Line - 05.53.90.89.89

EULALIE FESTIF
BRECHOIRE Michel - 05.53.90.85.51

SOCIÉTÉ DE PÊCHE
LAVAL Gauthier - 06.84.75.79.68

CLUB DE TIR DE LA DOUBLE
LOTOL Marcel - 05.53.91.49.66

SOCIÉTÉ DE CHASSE
PERRIER Michel - 05.53.90.81.92

AIDE À LA PERSONNE

CROIX ROUGE
SIMONNET Catherine - 05.53.90.13.05

A.D.M.R.
(Aide à Domicile en Milieu Rural)
DUGENET J-Paul - 05.53.90.87.73

« MYOSOTIS, NE M'OUBLIEZ PAS »
JOSSIEN Henri - 05.53.90.21.55

**ASSOCIATION DES JEUNES
SAPEURS-POMPIERS**
MAYAN Florent

AMICALE SAPEURS POMPIERS
MAYAN Ludovic - 05.53.91.28.79

DONNEURS DE SANG
DESCOUT Patrice - 05.53.90.24.25

DIVERS

F.N.A.C.A
GARRAUD Jean - 05.53.90.80.72

F.N.A.T.H.
GIANGIOBBE Alain

Découvrez les nouveaux modèles de voitures présentés au Mondial de l'Automobile à Paris sur Voila

■ La rentrée des classes

A l'école maternelle, la nouvelle directrice Sylvie Bourdet, qui était déjà enseignante à Saint-Aulaye, a pris en charge les 72 élèves répartis en trois classes. Anne Raffier s'occupe des moyennes sections et des toutes petites sections, Pascal Brajot des petites et moyennes sections. Sylvie Bourdet des grandes sections.

A l'école élémentaire, la rentrée a été plus mouvementée. Sans refaire un historique complet de l'année écoulée, rappelons que l'école élémentaire était sous la menace de fermeture d'une classe au mois de février. Suite aux différentes manifestations menées par les parents d'élèves avec le soutien des enseignants et des élus, l'Inspecteur d'Académie a dans un premier temps gelé la fermeture de classe en attendant de pouvoir « compter » les effectifs réels à la rentrée de septembre.

Cent six élèves étant présents, la classe a donc été maintenue ce qui permet à la directrice, Béatrice Lacoste-Bouchet de répartir les élèves en cinq classes soit une classe par niveau. Ainsi les élèves sont dans des conditions de travail normales et les enseignants peuvent exercer dans leur classe avec plus d'attention pour chaque élève.

Les nouveaux enseignants sont Carine Russac pour le CM2 et Caroline Gaultier pour la CLIS.

Au collège, il n'était pas question de suppression mais au contraire de création d'une classe supplémentaire en sixième. Les effectifs de rentrée étant suffisants, la troisième classe de sixième a vu le jour.

217 élèves sont inscrits le jour de la rentrée soit une augmentation de près de 13%. Comme par ailleurs (voir encadré) les nouvelles venant du rectorat sont rassurantes. Quant à l'avenir du collège, la rentrée 2010 s'est déroulée dans un bon climat.



A l'école élémentaire, la suppression d'une classe a été évitée grâce à la mobilisation des parents, enseignants et élus

■ Menace sur les petits collèges

Ces dernières semaines les élus se sont inquiétés de l'annonce de la possible fermeture des collèges français de moins de 200 élèves. Une décision qui aurait pu mettre en péril le collège Dronne-Double.

Colette Langlade, députée de la Dordogne, s'est saisie du dossier et a interpellé le Ministre de l'Education Nationale à ce sujet.

A la suite de cela l'Inspecteur d'Académie a fait savoir que « l'Académie de Bordeaux n'avait pas envisagé dans sa réflexion de fermer les collèges de petite taille. Le département de la Dordogne est un département étendu, en conséquence il paraît difficile de mettre en œuvre la fermeture des collèges de moins de 200 élèves. »

« De plus aucune discussion, en ce sens, n'est intervenue avec le Conseil Général de la Dordogne » a-t-il ajouté.

De quoi rassurer les parents d'élèves et élus de notre secteur, qui restent tout de même vigilants.

■ Christel Bernardin, nouvelle CPE

Originnaire de Libourne, Christel Bernardin est la nouvelle conseillère principale d'éducation au collège Dronne-Double.

« Après avoir exercé durant 8 ans à St-Etienne, dans la Loire, je reviens dans ma région d'origine. précise Christel. J'apprécie particulièrement l'ambiance familiale qui règne au sein de l'établissement ». Elle ajoute « qu'il y aura toujours des voyages scolaires et que l'aide au devoirs en petits groupes a toujours lieu ».

Dans ses nombreux projets on trouvera notamment une manifestation avec l'association « Action contre la faim ». A l'instar de la création d'une nouvelle classe en 6^{ème}, elle espère maintenant que d'autres inscriptions se feront au collège afin de renforcer les classes de 5^{ème}.



■ Pourquoi un Plan Local d'Urbanisme ?

La municipalité a décidé de s'attaquer à un vaste chantier pour la commune : le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Destiné à améliorer le cadre de vie des habitants, à mieux gérer les espaces urbains et les espaces naturels, et à favoriser la mixité sociale, le PLU est incontournable pour gérer au mieux les transformations du territoire.

Le Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD), associé à ce Plan Local d'Urbanisme, doit fixer les règles d'occupation et d'utilisation du sol. Il répond aux questions : Où ? Quoi ? et comment construire ?

Trois axes

La politique de la municipalité en matière d'urbanisme et d'aménagement présente trois axes.

Le premier : donner l'occasion et l'envie de venir et d'habiter à St-Aulaye.

Cet axe a plusieurs objectifs. Tout d'abord gagner 220 habitants environ sur les 10 prochaines années et favori-

ser la construction de logements. Ensuite qualifier le bourg, c'est-à-dire mettre en valeur l'image de la commune par l'amélioration de la traversée du bourg, par l'aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville, la mise en valeur des remparts et l'aménagement de la Place Pasteur. Les déplacements et le stationnement dans le centre bourg sont aussi à faire progresser.

Les autres objectifs sont la reconnaissance des hameaux proches du centre bourg en tant que quartiers et l'adaptation de l'urbanisation nouvelle à la capacité structurelle et financière de la commune.

Le second : dynamiser le tissu économique local.

Ce thème doit permettre un développement économique de St-Aulaye en lien avec la politique intercommunale (notamment étendre la zone d'activité commerciale des Grands Champs et la zone artisanale du Petit Acaud). Il doit aussi préserver l'économie agricole et

sylvicole en gardant notamment un front agricole et/ou sylvicole aux abords des secteurs bâtis. Enfin, il doit développer le pôle touristique de la commune. Tout ceci doit permettre la dynamisation du tissu économique local.

Le troisième : protéger et mettre en valeur le patrimoine communal bâti et non bâti.

Ce thème concerne le patrimoine bâti et non bâti. L'un des objectifs affichés est de préserver le paysage et le patrimoine de la commune qui en font sa richesse. Les espaces boisés de la commune doivent être protégés et les paysages ruraux préservés. Il faut également intégrer les risques recensés sur le territoire (inondations liés à la Dronne) et mettre en valeur le territoire communal dans un objectif de développement durable. Les projets d'éco-quartier à La Valade et de panneaux photovoltaïques suivent naturellement cet objectif.

■ Les différentes zones du PLU

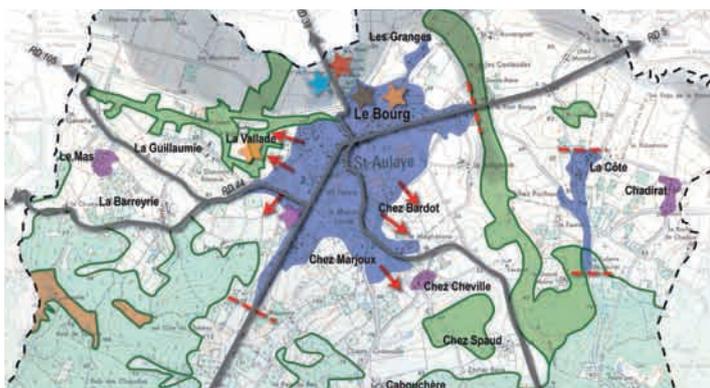
1°/ Les zones urbaines dites « zones U » dans lesquelles les capacités des équipements publics existants ou en cours de réalisation permettent d'admettre immédiatement des constructions.

2°/ Les zones à urbaniser dites « zones AU » dans lesquelles les équipements publics sont insuffisants ou inexistantes.

3°/ Les zones agricoles dites « zones A » à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

4°/ Les zones de richesses naturelles et forestières dites « zones N » à protéger en raison d'une part, de l'existence de risques ou de nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique et écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière soit de leur caractère d'espace naturel.

Téléchargez la carte du PLU sur notre site internet www.saint-aulaye.com



Vue partielle du bourg.

■ Hélène Durand-Laville, ingénieur-urbaniste à l'agence URBAM

Les élus ont confié l'élaboration de ce PLU à l'agence URBAM (Cabinet d'études).

Quelques questions à Hélène Durand Laville, Ingénieur Urbaniste de l'Agence URBAM.

En quoi consiste un Plan Local d'Urbanisme ?

Il s'agit d'un plan qui permet d'organiser l'urbanisme sur le territoire pour une période de 10 ans. Des documents tels qu'une carte de zonage et un règlement, qui pourront légèrement évoluer par la suite, seront édités. Il faut deux ans et demi pour réaliser ce PLU. Actuellement, nous sommes à la moitié des études.

La commune possède-t-elle des particularités ?

Il y a une particularité. La rivière Dronne est classée Natura 2000, ce qui implique des études supplémentaires. Nous allons mesurer l'impact sur la rivière et prouver que le PLU ne présente pas

d'incidence majeure. Il s'agit d'une évaluation environnementale.

Quelle différence entre PLU et PADD ?

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), est la pièce maîtresse du PLU. C'est lui qui va orienter la politique d'aménagement du territoire. Il donne des priorités sur différents points et laisse apparaître les objectifs de la ville. Le PADD constitue la philosophie de la ville dans les dix ans à venir.

Quelles seront les incidences pour les habitants ?

Il faut bien comprendre que le PLU est là pour mettre en cohérence l'ensemble du territoire. Et permet à la commune de programmer les investissements sur les 10 années à venir. Il se peut donc que l'intérêt particulier soit parfois déçu mais les cas personnels pourront être évoqués lors des enquêtes publiques.

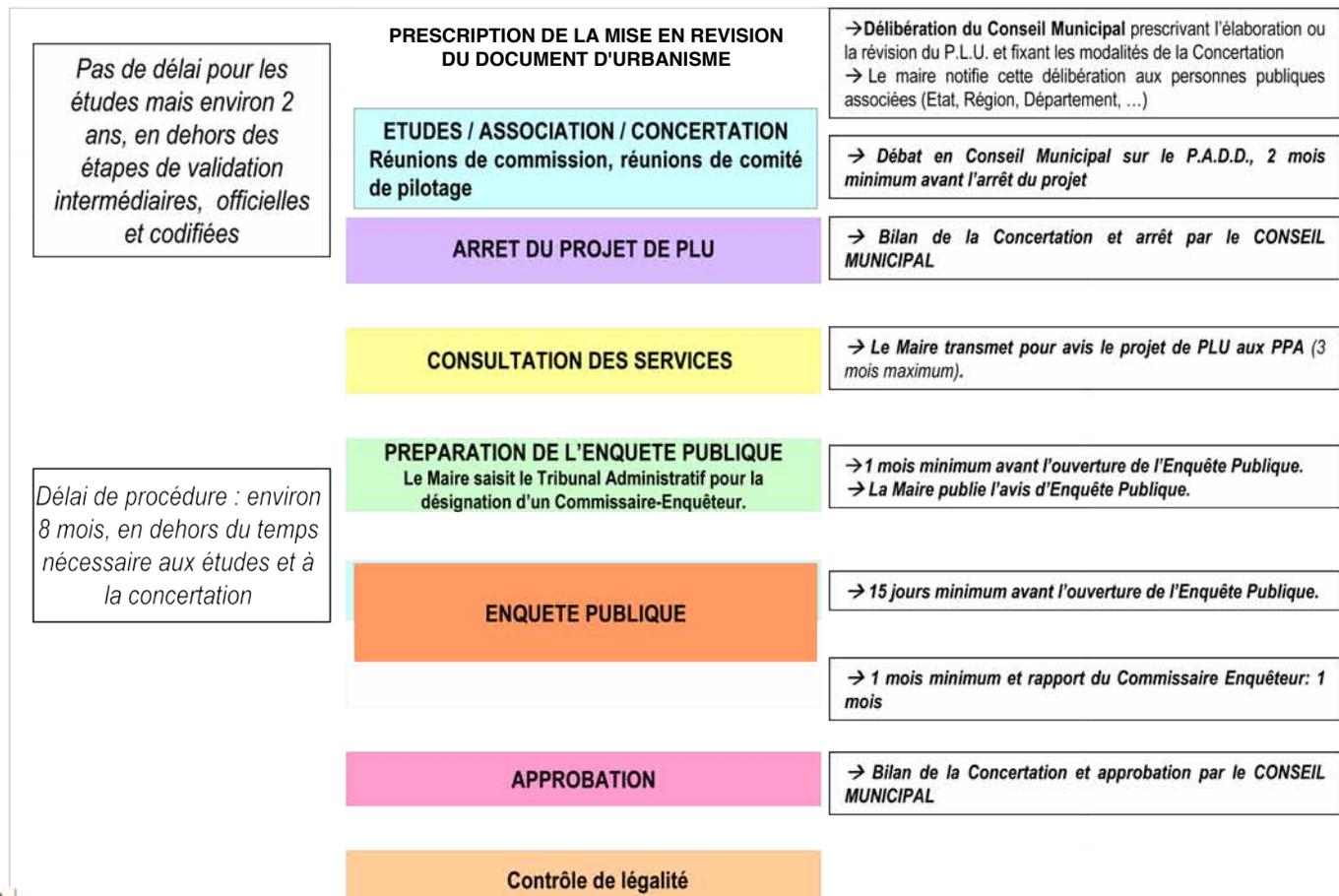
Les eulaliens seront-ils informés du projet ?

Après la réunion publique, une enquête publique sera mise en place par la suite.



« le PLU est là pour mettre en cohérence l'ensemble du territoire »

La procédure de PLU : études et étapes réglementaires



■ Données et enjeux

La réunion publique du 30 novembre dernier était consacrée à la présentation de la 1^{ère} étape de travaux consacrée à l'élaboration du PLU.

Démarrés le 6 octobre 2009, soit depuis plus d'un an la commission s'est déjà réunie à 14 reprises avec le Cabinet URBAM.

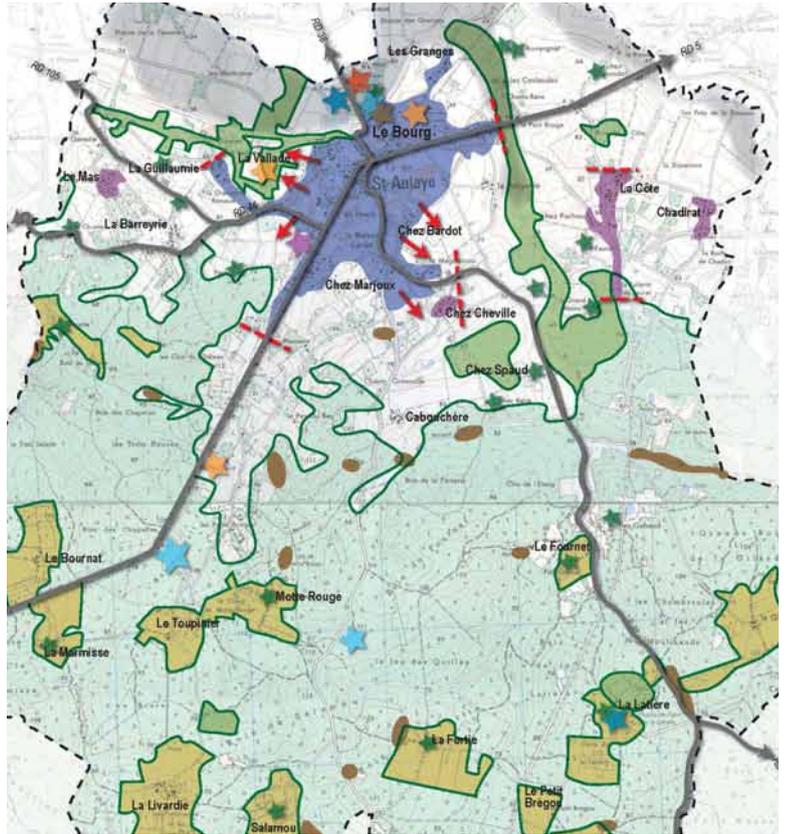
Cette 1^{ère} partie a permis de définir les grandes orientations de développement urbain et économique en s'appuyant sur les caractéristiques de notre territoire : patrimoine bâti, espaces agricoles et naturels.

Cela permettra d'avoir une meilleure maîtrise de l'urbanisation, des enjeux économiques et sociaux tout en mettant en valeur nos atouts.

Ce PLU sera opérationnel dans environ 1 an et demi. En attendant son approbation par les Services de l'Etat, c'est la carte communale actuelle qui prévaut (révision approuvée en 2010).

Si vous avez besoin d'information complémentaires, n'hésitez pas à venir à la Mairie pour questionner vos élus ou pour consulter les documents présentés lors de la réunion publique.

Une prochaine réunion publique aura lieu en février ou mars pour présenter les différents zonages proposés.



■ Synthèse environnementale et paysagère

La commune de Saint-Aulaye possède une identité territoriale naturelle, agricole et culturelle très forte et par conséquent contraignante pour l'urbanisation.

Le bourg se caractérise par un patrimoine important, par un centre bourg dense et par son extension sous forme de zones pavillonnaires et de lotissements.

Il semble primordial pour la commune de Saint-Aulaye de préserver son identité territoriale tout en s'inscrivant dans une dynamique d'expansion urbaine.

Le nombre des constructions augmente. Une implantation raisonnée favorisera une préservation de cadre de vie, la protection de l'environnement et sera signe d'un nouvel élan social.

Le bourg reste l'entité urbaine majeure

■ Suite de la procédure d'élaboration du P.L.U.

La commune de SAINT-AULAYE dispose de nombreux atouts :

- une vie sociale dynamique,
- de nombreux équipements scolaires et sportifs, pouvant largement absorber une augmentation mesurée de la population,
- une attractivité commerciale s'étendant sur les populations des communes voisines grâce à la présence de nombreux commerces et services,
- une desserte convenable par les réseaux.

mais doit faire face à des contraintes fortes :

- une diminution et un vieillissement de la population communale,
- une rupture du territoire entre le nord et le sud, un habitat ancien parfois délabré, notamment à l'extérieur du bourg,
- un isolement du territoire par rapport aux transports communs,
- une déprise du secteur agricole.



■ Etapes de la procédure d'Enquête Publique

La durée totale de la procédure est de 2 à 3 mois (décembre 2011) :

Le Maire saisit le Tribunal Administratif pour la désignation d'un Commissaire-Enquêteur

La mairie organise, avec le Commissaire enquêteur, l'enquête qui aura lieu en mairie, et publie l'avis d'Enquête Publique

Durée de l'Enquête Publique : 1 mois, la remise d'un rapport du Commissaire Enquêteur se fait dans un délai d'un mois

Étape importante pendant laquelle chacun peut formuler ses observations sur le projet consultable en mairie.

Dernier Comité de Pilotage d'analyse des observations émises lors de l'enquête, avant l'approbation par le Conseil Municipal.

■ Suite de la procédure d'élaboration du P.L.U. Planning Prévisionnel

Décembre 2010 à Mai 2011 : Suite des études

Juillet 2011 : Présentation du projet de PLU aux Personnes Publiques Associées

Septembre 2011 : Lancement de la Consultation des services (3 mois)

Décembre 2011/Janvier 2012 : Déroulement de la procédure d'enquête publique

Février 2012 : Dernier Comité de Pilotage d'analyse des observations émises lors de l'enquête

Mars/Avril 2012 : Le Conseil Municipal délibère pour approuver le PLU, qui devient applicable



■ Ce que proposera la zone commerciale

Pascal Andrieux, maître d'ouvrage et patron de la SCI de La Gare, détaille le projet de zone commerciale dont la livraison est prévue pour la fin de l'été 2011.

Les travaux d'aménagement de la future zone commerciale sur la route de La Roche-Chalais ont débuté depuis un mois. La construction de cet espace commercial, qui sera inauguré à la fin de l'été 2011, a été confiée à l'entrepreneur Pascal Andrieux.

Les clients pourront trouver différentes activités commerciales. « Le 8 à 8, qui se transformera en Carrefour Contact, s'installera dans la zone explique Pascal Andrieux. Le supermarché gèrera aussi une station service automatique 24/24 h. Le magasin SARL Andrieux, situé actuellement à La Gare, déménagera sur la zone. Un contrôle technique, un magasin de fleurs, un service rapide auto (pneus, plaquettes et vidange) ainsi qu'une station de lavage seront aussi créés sur cet espace »

Au total, sept activités, qui devraient créer une dizaine d'emplois.

Pour répondre à la demande du promoteur, la commune répondra à hauteur de 50 % sur le montant total de 16260,22 € TTC pour la modification de la RD5 et l'accès à la zone commerciale.



■ 2 nouveaux visages pour le 8 à huit

Guillaume Grimblot (à droite sur la photo) et Arnaud Gilavert sont les nouveaux gérants du magasin « 8 et huit » et du futur « Carrefour Contact ». Ils succèdent à Serge Mazeau.

Leurs parcours :

Guillaume Grimblot, 33 ans, en couple avec un enfant, est titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur. Cela fait 13 ans qu'il travaille pour l'enseigne Carrefour et en est déjà à son quatrième magasin. Avant Saint-Aulaye, il dirigeait celui de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Son associé et ami d'enfance Arnaud Gilavert, 34 ans, vit aussi en couple avec un enfant. Il est titulaire d'un bac +4 en marketing et après une expérience de deux ans chez Leclerc en tant que responsable marketing, entre à son tour chez Carrefour durant 7 ans. Son précédent magasin était le 8 à Huit de Toulouges (Pyrénées Orientales).

Le nouveau Carrefour Contact :

« Le nouveau magasin Carrefour Contact qui sera présent sur la zone commerciale, sera environ deux fois plus grand que l'actuel 8 à huit avec une surface de vente de 670 m² explique Guillaume Grimblot. Nous proposerons d'autres produits que ceux vendus dans le 8 à Huit et à des prix proches de la grande distribution. Nous envisageons aussi un service de livraison à domicile pour les personnes qui auraient des difficultés à venir sur la zone ».

Concernant leurs places dans la vie locale, les deux associés et leurs compagnes souhaitent s'impliquer dans la vie de la commune. Ils désirent apporter leur aide lorsque cela sera nécessaire et que leur temps libre le leur permettra. « Nous sommes motivés pour faire avancer St-Aulaye et non pour causer du tort aux commerces existants » rassure Guillaume Grimblot.

■ Un nouveau visage pour St-Aulaye

Après de multiples réunions au sein du Conseil Municipal, avec le cabinet d'urbanisme URBAM et avec les services concernés (Direction Départementale des routes, Syndicat des Energies, SAUR, SDIS, Services du Conseil Général, etc...) le réaménagement du bourg a été programmé.

Sauf changement de dernière minute, pour le 2ème semestre 2011 sont prévus la réfection de la Départementale 5 (rue principale) depuis l'entrée de bourg en provenance de Ribérac jusqu'au Musée du Cognac.

Une voie piétonne parallèle à la route sera aménagée depuis la caserne des pompiers jusqu'au croisement avec la rue du Général Leclerc.

Dans le centre-bourg les trottoirs élargis permettront une meilleure circulation des piétons et des modifications de circulation des véhicules seront apportées pour plus de fluidité et une vitesse réduite.

L'objectif est de redonner envie aux piétons de se déplacer dans un bourg rénové et accueillant propre à dynamiser l'activité des commerces.

Suite au transfert prévu pour l'été du supermarché Huit à 8 vers la nouvelle zone commerciale, la Municipalité a décidé de rénover un bâtiment sur la future place Pierre Brémont

qui devrait accueillir une boucherie et un point d'alimentation.

Cela permettra ainsi aux personnes qui faisaient leurs courses à pied de pouvoir continuer à le faire.

Par ailleurs, dans sa séance du lundi 22 novembre le Conseil Général de la Dordogne a validé le projet de contournement et va donc poursuivre les études à partir des levés topographiques réalisés et définir un tracé.

Cependant aucune date de réalisation n'est fixée à ce jour.

■ Les atouts de la commune

Gymnase rénové, écoles maternelle et élémentaire, collège, gendarmerie neuve, salle des loisirs spacieuse et fonctionnelle, maison des associations et des services neuve, équipements sportifs et de loisirs, plage aménagée et complexe aquatique, camping et location de bungalows, hôpital/maison de retraite, SDIS, cinéma, bibliothèque, très nombreuses associations culturelles et sportives, soins médicaux, services à la personne, office de tourisme, site web, etc...



■ Compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} Juillet 2010

Tarifs des Locations Saisonnières 2011.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter les tarifs des locations saisonnières pour l'année 2011 de 2%. De plus, il est décidé d'ouvrir le camping à partir du premier week-end de juin, mais uniquement les hébergements sur le camping 3 étoiles.

Dissolution du Syndicat de Pays Dronne-Double.

La compétence Tourisme du Syndicat ayant été transférée à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la dissolution du Syndicat du Pays Dronne Double à la date du 30 juin 2010.

Droit de préemption.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prendre une délibération instituant un droit de préemption sur les immeubles, à but artisanal ou commercial, situés dans le centre bourg et notamment la place Pasteur.

Vestiaires, sanitaires, salles attenantes au Gymnase.

Monsieur Xavier Georges a établi un plan et un avant-projet concernant la réfection des vestiaires, des sanitaires et des deux salles attenantes au gymnase. La place étant réduite, ces améliorations ne permettront pas l'homologation des vestiaires par les fédérations sportives. Le Conseil décide donc de faire une rénovation des lieux, c'est-à-dire une révision de la toiture avec certainement le changement d'un skydôme, le remplacement des aérothermes, le changement du ballon d'eau chaude, l'installation d'une pompe de relevage pour

l'assainissement, l'augmentation de la hauteur des cloisons des vestiaires, le changement du dôme de la porte d'entrée et la réfection des sanitaires. Monsieur Georges fera une étude avec ce projet.

Stade de football : arrosage.

Il est nécessaire d'acquérir un deuxième canon à eau pour l'arrosage des terrains. Un seul devis étant parvenu, il est nécessaire de contacter une autre entreprise pour un deuxième devis.

Monsieur le Maire lit un courrier du Syndicat des Médecins Généralistes qui expose les motivations ayant amené à une journée d'action le 18 juin dernier, soit les difficultés d'installation de jeunes médecins généralistes. Sur Saint-Aulaye la question du renouvellement des médecins se posera dans quelques années avec les départs à la retraite des praticiens. Monsieur Dumontet est chargé d'étudier ce dossier en relation avec ses confrères, afin d'envisager des solutions, à l'image d'une maison de santé, par exemple.

Les élèves des classes de C.P. et de CLIS de l'école élémentaire remercient la municipalité pour l'organisation de l'atelier occitan, qui leur a permis de réaliser un CD et un livret.

Les élèves de l'école élémentaire remercient la municipalité pour les entrées gratuites reçues concernant la piscine et les toboggans.



■ Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 septembre 2010.

Éco-quartier : étude hydrogéologique.

La Société d'Économie Mixte du Périgord a contacté des entreprises pouvant réaliser une étude hydrogéologique préliminaire :

- FONDASOL : 3 840 € HT,
- GÉOTEC : 1 934 € HT,
- OPTISOL : 1 800 € HT.

Sur le rapport de la SEMIPER, le Conseil décide à l'unanimité de retenir l'entreprise la mieux-disante, soit GÉOTEC, pour un montant de 1 934 € HT.

École Maternelle : cour.

Des devis ont été demandés pour l'aménagement de la cour de récréation. Ils seront transmis à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye qui a la compétence scolaire.

Circuit découverte de la ville.

Trois devis ont été demandés afin de baliser un circuit de découverte à travers le centre-bourg :

Empreinte : 12 633,11 € TTC

E.T.D : 12 684,54 € TTC

AD Production : 14 932,18 € TTC

Le moins disant étant la société Empreinte, le Conseil Municipal la retient à l'unanimité.

Le parcours de signalétique sera déterminé par 8 plaques en lave émaillée, ainsi que par une charte reprenant les parcours proposés.

Emprunts.

Comme prévu lors de l'élaboration du budget, pour le projet d'aménagement du bourg, il est nécessaire de recourir à un emprunt. Cinq demandes de propositions ont été adressées au Crédit Agricole, à Dexia, à la Caisse d'Épargne, à la Société Générale et à la Caisse des Dépôts et Consignations. Trois offres sont parvenues et seront étudiées dans le cadre d'une réunion de la Commission des Finances.

Lotissement « Route de la Double ».

- Vente des lots : six lots ont été vendus ou sont réservés sur un total de 10

- Aide à la construction : la Commune souhaitant aider les particuliers qui font construire une maison sur le lotissement du « Magnassou » leur attribuera une aide de 4 000 €, dans la mesure où le revenu fiscal de référence de l'année N-2 ne dépasse pas le plafond de ressources pour l'attribution des lots. Cette aide sera versée lorsque la construction individuelle sera hors d'eau.

Cette subvention sera amortie sur une période 5 ans.

Personnel.

Création d'un poste d'Adjoint Administratif 1ère classe : suite à la réussite au concours interne d'un de nos agents administratifs, le Conseil décide à l'unanimité d'ouvrir un poste d'Adjoint Administratif de 1ère classe à compter du 1er octobre 2010.

Création de deux postes d'Agent de Maîtrise : suite à la réunion de la Commission Administrative Paritaire du 17 juin dernier, un avis favorable a été donné à la promotion interne de deux agents techniques. Le Conseil décide alors de créer deux postes d'Agent de Maîtrise Territorial à compter du 1er octobre 2010.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat de Mickaël FLAJOLET jusqu'au 31 décembre 2010. Il apportera son concours aux associations sportives.

Le Conseil décide le renouvellement pour 8 mois de deux Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi pour les Services Techniques.

Il n'y a pas d'embauche prévue, même en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, pour les Services Techniques.

Le club de Handball ayant engagé une personne en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, la Commune souhaite que celle-ci intervienne dans le nettoyage de la halle des sports, à hauteur de 8 heures par semaine. La Commune remboursera ces heures au club de Handball.

Voie de desserte « La Valade ».

Afin d'élargir la voie de desserte de l'éco-quartier, le Conseil décide à l'unanimité d'acquérir des parcelles de terrains à Monsieur et

Madame Pierre FOUGERON et à Madame Patricia ZANOLIN-GUÉRIN, au prix de 7 € le m². Monsieur le Maire doit rencontrer le dernier propriétaire afin de conclure ces ventes.

En outre, pour solutionner le problème d'une clôture prisonnière d'arbustes, Madame Patricia ZANOLIN-GUÉRIN, Monsieur et Madame Francis GUÉRIN ainsi que Madame Jeanine CABIROL souhaitent acquérir une toute petite partie des parcelles appartenant à la Commune et jouxtant leurs propriétés. Le Conseil décide à l'unanimité cette cession.

Subvention : Foire de « La Latière ».

L'association Synergie Culture a versé une subvention de 700 € pour l'animation agri-culturelle présentée à « La Latière ». Le Conseil, à l'unanimité, accepte et remercie Synergie Culture de cette subvention.

Le Conseil décide à l'unanimité de verser une subvention de 1 360 € au Syndicat Intercommunal des Exploitants Agricoles de Saint-Aulaye, dans le cadre du concours de veaux organisé pour la Foire

Profils de baignade.

Des profils de vulnérabilité des eaux de baignade sont obligatoires et doivent être réalisés au 1er décembre prochain selon la circulaire du Ministère de la Santé et des Sports (circulaire n°DGS/EA4/2009/389 du 30 décembre 2009).

Deux propositions ont été reçues :

- l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPIDOR), qui indique que la part financière revenant à la charge de la Commune serait de l'ordre de 70% du coût du profil évalué entre 3 000 et 6 000 € HT, selon les situations.

- 3G'EAU pour un montant de 2 475 € HT.

Des subventions pouvant être attribuées, le Conseil souhaite obtenir plus de renseignements afin de prendre une décision.

Musée du Pastel.

Le Conseil décide à l'unanimité l'acquisition de 5 tableaux :

- « Modèle en herbe » de Gisèle HURTAUD, pour 600 €,
- « Le panier renversé » de Chris, pour 890 €,
- « L'âme simple » de Nadine ROULLEAUX, pour 600 €,
- « Fille à la fenêtre » de Pénélope MILNER, pour 700 €,
- « Secrets du Jura » de Jadwiga WOSIK, pour 200 €.



Pastel de Nadine ROULLEAUX, prix du public 2010, propriété de la ville de SAINT-AULAYE

Label UNESCO : Bassin de la Dordogne.

Le Conseil décide à l'unanimité de soutenir l'action d'EPIDOR pour que le bassin de la Dordogne obtienne le label Homme et Biosphère décerné par l'UNESCO. Cette demande concerne l'ensemble du bassin de la Dordogne.

- Monsieur le Maire fait part d'un courrier du Sénateur de la Dordogne, Monsieur Claude BÉRIT-DÉBAT qui annonce une aide financière de 4 000 € concernant le chantier de sentier pédestre.

■ Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 septembre 2010.

Le Travaux de voirie 2010.

Un marché à procédure adaptée a été lancé le 31 août dernier pour des travaux de voirie à l'Auvergnat, Les Henrys et le parking de la Mairie. La Commission des Marchés s'étant réunie le 22 septembre pour l'ouverture des plis, indique les offres suivantes :

- Entreprise DUPUY : 32 101,80 €
- Entreprise PRUNIER : 32 129,20 €
- COLAS : 37 505,55 €
- SCREG : 40 538,30 €
- Entreprise LAURIERE : 45 461,50 €
- EUROVIA : 46 942,98 €
- SARL BOUJAUD : 47 199,45 €

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité l'offre la moins disante, soit l'entreprise DUPUY, pour un montant de 32 101,80 € HT.

Aménagement du bourg - Emprunts.

Lors de l'élaboration du budget, il avait été prévu un emprunt afin d'aménager le bourg. L'agence URBAM a estimé le coût des travaux de voirie et de restauration de bâtiments. Après l'étude de plusieurs propositions, le Conseil Municipal retient à l'unanimité l'offre du Crédit Agricole pour un emprunt de 1 136 000 € sur 20 ans avec un taux réduit d'intérêt à 2,53 %, soit une échéance moyenne annuelle de 73 101,37 €.

Centre de Loisirs : location, caution.

Jusqu'à lors, plusieurs chèques de caution étaient demandés :

- 300 € pour la location de la salle,
- 300 € pour la location de la cuisine,

Si le ménage n'était pas effectué, la somme de 100 € était retenue sur ces cautions comme la somme de 50 € pour le non rangement de la salle ou de la cuisine. Ces mesures étant difficiles à appliquer, le Conseil décide qu'il sera demandé :

- un chèque de caution de 300 € pour la location de la salle,
- un chèque de caution de 300 € pour la location de la cuisine,
- ou un chèque de caution de 600 € si la cuisine et la salle

sont louées en même temps,

- un chèque de caution de 100 € pour couvrir les frais engendrés par la remise en état de la salle et / ou de la cuisine si le ménage n'est pas fait, si la salle ou la cuisine n'est pas rangée.

Club de Handball : convention de mise à disposition.

Le club de Handball a recruté une personne en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. La Commune demande au club de Handball de mettre à disposition cette personne afin d'effectuer le nettoyage des salles du gymnase pour 8 heures par semaine. Il sera remboursé au club de Handball la somme correspondant à 8/35ème. Une convention sera signée prochainement.

Halle de sports : travaux d'isolation acoustique.

Des devis ont été demandés afin de réaliser des travaux d'isolation acoustique dans la halle de sports. Trois entreprises ont répondu :

- Société AMBAL, pour 10 572 € HT,
- SARL P.P.A., pour 10 800 € HT,

- SAS Entreprise BESSE pour 12 559,20 € HT.

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité l'entreprise la moins disante, soit la société AMBAL, pour un montant de 10 572 € HT.

Place Pierre Brémont.

Pour l'aménagement de la Place Pierre Brémont, l'architecte paysagiste qui a été retenu est Monsieur François Chaland. Ce dernier a réalisé les plans de cette place ainsi que l'estimatif des travaux, comprenant les travaux préparatoires, les terrassements, l'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées, l'adduction d'eau potable avec arrosage intégré, les réseaux télécom, électrique et de gaz, l'éclairage, les bordures et caniveaux, la voirie et les sols, la maçonnerie des murets et des marches, le mobilier urbain et les travaux des espaces verts, soit un montant de 276 374 € HT. Ce devis sera transmis au Conseil Général pour une demande de participation.

Subvention FISAC.

Une demande de subvention a été faite via la Préfecture concernant l'aménagement du bourg ; en effet, des commerces étant concernés par la redynamisation de la Bastide, des subventions peuvent être obtenues de la part de l'Europe. Afin de constituer le dossier, une étude de chalandise sera menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, dont la moitié de son coût sera remboursé par le FISAC.

Accès zone commerciale.

Monsieur Pascal ANDRIEUX est porteur du projet de la zone commerciale ; il louera la partie supermarché à l'entreprise Carrefour. Un magasin de produits agricoles et de jardinerie sera aussi construit, après la construction de la station service, d'un site de contrôle technique de véhicules et d'un garage. Pour permettre l'accès à cette zone, il convient de modifier la route départementale ; les travaux étant estimés à 16 260,22 € TTC, Monsieur ANDRIEUX demande que le Commune participe à ces travaux. Le Conseil décide à l'unanimité de participer à hauteur de 50 %.

Titularisation de Gérald RABAT.

La période de stage de Monsieur Gérald RABAT se termine le 30 novembre prochain. Les avis du responsable des Services techniques et du Camping seront demandés avant que ce dossier soit réétudié lors du prochain conseil.

CAE pour la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye.

La Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye a décidé d'engager une personne en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour s'occuper du restaurant scolaire et du ménage dans les écoles, pour une durée de 20 heures par semaine.

- Lettre de Monsieur Bernard CAZEAU :

Suite au courrier envoyé dernièrement au Président du Conseil Général concernant l'aménagement et le contournement du bourg de Saint-Aulaye, Monsieur CAZEAU assure la Municipalité de son attention particulière à ces projets.

■ Les pompiers recrutent

Les pompiers lancent une campagne de communication pour susciter de nouvelles vocations de sapeurs pompiers..

Avec 80% de pompiers volontaires, le système français de secours repose sur l'engagement citoyen. Rappelons pour mémoire que ces femmes et ces hommes sont aussi et avant tout des salariés, des artisans, des agriculteurs, des employeurs, issus du privé comme du public qui donnent de leur temps pour porter secours. Ces deux activités sont parfois difficiles à conjuguer. Il faut se souvenir que les sinistres, par définition, ne sont pas programmables et que la sollicitation des sapeurs pompiers peut se faire à tout moment, de jour comme de nuit, en week-end comme en semaine. Il est donc nécessaire d'avoir un effectif important pour l'organisation des astreintes qui repose sur la disponibilité de chaque sapeur pompier volontaire.

Nous devons donc rendre hommage à leur courage et à leur dévouement, eux qui s'engagent pour secourir la population



par tout temps, à toute heure et en tout lieu, et nous vous invitons à les rejoindre.

Une formation adéquate est assurée par le service départemental en avril (dépôt des candidatures en janvier) et octobre (dépôt des candidatures en juin) Pour toute information contacter le centre de secours de St Aulaye.

Ltn HUBERT F. : 05.53.90.80.18 ou 05.53.90.83.04
hubert-fabrice@sdis24.fr

■ Le Chemin des Amoureux traverse les générations

Les plus anciens connaissent certainement ce fameux chemin. Oublié par tous et par les amoureux eux-mêmes, une nouvelle génération vient de le découvrir au fil d'un grand nettoyage.

C'est la deuxième année consécutive que le conseil municipal accueille un groupe de stagiaires de l'association Concordia qui organise des chantiers pour de jeunes français et étrangers désireux de mieux connaître la langue et la culture françaises. Le groupe était constitué de quinze jeunes de 18 à 25 ans, encadrés par deux animateurs compétents et motivés : Pierluigi, italien, et Eva, lituanienne. Outre la France, l'Italie et la Lituanie, sept nationalités étaient représentées : l'Espagne, la Pologne, l'Allemagne, la Turquie, la Hongrie, la Russie et la Corée du Sud.

Un travail bénévole

Logés dans le gîte de groupe pour la durée du stage de quinze jours, les jeunes ont mené à bien le projet qui leur avait été soumis. Ils ne sont pas rémunérés pour leur travail ; seuls le gîte et le couvert leurs étaient fournis et ils ont dû payer leur billet de transport. Ils ont en outre participé à l'orga-

nisation des Musiques Epicées, noué des liens avec des jeunes de la commune, participé au deuxième marché nocturne et ont découvert la région

au travers de sorties et d'activités sportives.

Ce chantier a bénéficié d'une aide du Conseil Général de la Dordogne.



■ A propos du sentier du lavoir

Concernant le nouveau sentier passant devant le lavoir, des bornes lumineuses vont être installées. Elles seront subventionnées à hauteur de 40 % par le Syndicat d'Énergie et seront installées dans les semaines qui viennent. Ce sentier fait partie du circuit de découverte de Saint-Aulaye qui sera balisé dans les mois à venir

■ Une vache de race eulalienne

Nouvellement installée à l'entrée de St-Aulaye, cette vache suscite bien des commentaires : amusés, étonnés ou critiques.

Tout d'abord d'où vient-elle ? De la foire à La Latière bien sûr, comme beaucoup d'autres vaches. Mais celle-ci est l'œuvre d'une artiste peintre, Amanda Cork, qui a exposé son œuvre à la foire de septembre. Mais me direz-vous, pourquoi choisir une vache ? Nous sommes à la campagne, la Latière a été de tout temps une foire aux bestiaux, elle est donc bien à sa place dans notre petit bourg.

Et puis en ces temps troublés où tout le monde se presse et s'agite, elle est le symbole de la vie rurale, d'une vie paisible et calme où l'on prend son temps, où la nature reste une de nos richesses.

Elle est aussi la vache nourricière, celle qui donne son lait, sa viande et qui permet à nos paysans de vivre encore sur leur terre. Elle empêche ainsi nos campagnes de mourir.

Elle a toutes les qualités voulues pour qu'on la fête et qu'on l'expose. Les enfants de l'école maternelle ne nous diront pas le contraire. Et si en plus c'est une œuvre d'art ! Alors, pourquoi pas une vache ?



■ Bibliothèque Municipale

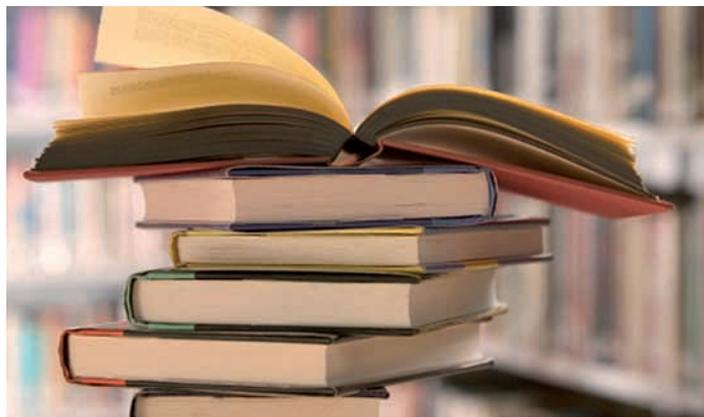
Le coup de cœur de Françoise Gémard

Un petit fonds de Mangas vient d'être créé à la Bibliothèque avec une l'aide du département. Il s'adresse principalement aux ados jeunes adultes. Plusieurs séries ont été achetées :

- **"Les gouttes de Dieu"** de Tanashi Agi et Shui Okimoto. Cette histoire en 13 tomes se passe au beau milieu des vins, des cépages et des saveurs.
- **"Dragon Ball "** d'Akira Koriyama ou Dragon Ball Z pour les plus jeunes.
- **"Nana"** de Ai Yazawa et "Fruits basket" de Natsuki Takaya (pour les jeunes filles)

et l'incontournable **"NARUTO"** de Masashi Kishimoto.

Ces mangas seront sur nos rayons en fin d'année...



■ Bibliothèque recherche lecteurs !

La bibliothèque municipale, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP), organise cette année un « Prix des Lecteurs ».

Cinq livres initialement choisis par la BDP seront à lire et un débat aura lieu pour élire le meilleur ouvrage. Pour ce faire, il est nécessaire de créer un jury de lecteurs. Les personnes intéressées peuvent donc se faire connaître à la bibliothèque de St-Aulaye. Les lecteurs auront tout l'hiver pour lire les livres mis à leur disposition en novembre. Signalons que les livres peuvent éventuellement être portés à domicile.

Cette manifestation est le moyen de faire des rencontres avec les auteurs d'abord, mais aussi avec les personnes aimant les livres et la lecture.

■ Vous avez dit propreté urbaine ?

Déjà sensibilisée à la propreté du village et ses environs la municipalité, malgré l'embauche d'agents pour ce service constate que cette démarche ne suffit pas à régler le problème. L'achat d'une balayeuse motorisée a été envisagé. Ce projet onéreux serait-il à lui seul efficace ?

Le propreté de la commune passe aussi par la civilité de chacun : entretenir son pas de porte, ne pas polluer la voie publique par mégots et contenants, déchets canins,

gommes à mâcher, tracts etc...

La propreté indispensable au bien-être de tous : municipalité attentive, commerçants soucieux de leur image, population locale et touristes satisfaits, civisme et respect semblent être la solution.

Gérard Robin, conseiller municipal

■ Histoire locale

Les Chènevères : d'où vient le nom de ce quartier ?

Toutes les terres situées après la place du 19 mars, en direction de Chenaud à l'emplacement du lotissement des Chènevères étaient plantées de chanvre jusqu'à la fin du 19^e siècle. Dans d'autres régions, on parle de chanvrée, chanabal, chernière, carbe, canabal, ou canebière, comme à Marseille. Notre chènevière ne bordait pas la Méditerranée, mais dominait la vallée de la Dronne.

Le chanvre est une des premières plantes cultivées par l'homme, dès la Préhistoire. Sa fibre a été tôt employée pour la fabrication des cordes. C'est une plante textile et oléagineuse...

Merci à Janine Faure pour ces informations.

■ Où c'est ?



Reconnaissez-vous où se situe ce détail dans la commune ?
La réponse à ce jeu dans le prochain bulletin



■ Le Café de France tire sa révérence

Le café du centre-bourg a baissé ses rideaux sur 20 ans de convivialité. Ali Soualah en avait fait une référence qui dépassait les frontières de la commune.

Arrivé à 24 ans du Cap d'Antibes, c'est avec deux copains qu'Ali va découvrir la Dordogne. Après une première visite en 1973, il va commencer à travailler en tant que cuisinier au restaurant « Chez Fernand », l'actuel hôtel-restaurant du Champ de Foire avec un copain.

Ensuite c'est côté plage que ça se passe. Ali fera partie des pionniers à tenir le snack en bord de Dronne jusqu'au début des années 1980.

Puis le chef achète le restaurant du Champ de Foire « Chez Moreau » et va y rester jusqu'en 1991. Date à laquelle il va s'installer au Café de France et ceci jusqu'à sa retraite.

En dehors du bourg, le cuisinier fait goûter ses recettes traditionnelles à la Foire à La Latière. Son célèbre jambon braisé accompagné de ses haricots couennes ont fait la renommée de sa halle installée au cœur de la foire. « Toujours le même menu depuis 15 ans ! » précise Ali.

Présent pour les animations

En ce qui concerne la vie du village notre eulalien d'adoption est membre du Syndicat d'Initiative en 1978. Tous les 14 juillet il propose des animations à la plage et cuisine son délicieux méchoui. Il participe aussi au Club des jeunes et joue au football à St-Aulaye où il est aussi dirigeant. « A chaque fois qu'il y avait une animation j'y participais » ajoute-t-il fièrement en pensant aussi au premier jeu Intervillage.

Signe distinctif du succès du Café de France : le nombre de camions qui remplissaient la Place Pasteur chaque midi en semaine. « Les ouvriers venaient pour la qualité des repas assure Ali. Tous les vendredis je leur offrais un verre ».

Aujourd'hui Ali se consacre à son activité de traiteur et son café restaurant familial manque déjà à St-Aulaye et à ses environs.

■ Ca va bouger pour les jeunes !

Sorties, rencontres, échanges, animations, sports, découvertes : le Point accueil jeunes va proposer tout un programme à destination des ados de la Communauté de communes du pays de St-Aulaye.

Rencontre avec son nouvel animateur Mickaël Flajolet, maître nageur de la piscine et éducateur sportif de la commune.

L'eulalien : A qui va s'adresser ce Point Accueil Jeunes ?

Il sera ouvert aux jeunes de la Communauté de communes du Pays de St-Aulaye âgés de 12 à 17 ans, dans la limite des places disponibles.

Quelles seront les activités sportives proposées ?

Nous aurons tout d'abord des animations sur place avec le VTT, le badminton, le ping-pong, le foot, le tennis et l'escrime. Des sorties seront proposées à l'extérieur avec piscine, patinoire, paint-ball, accrobranche, karting, tir à la carabine, équitation ou ski.

Les jeunes pourront-ils trouver des activités socioculturelles ?

Oui il est prévu la réalisation d'un journal papier trimestriel, un court métrage sur le point jeunes, la création d'une webradio, des jeux de sociétés, ou encore de la conception de jeux en bois.



Les enfants seront-ils sensibilisés au sens des responsabilités ?

Une élection d'un bureau des jeunes pour participer à la réalisation du programme d'activités du Point accueil jeunes sera organisée. De plus, concernant les sorties, une priorité sera donnée aux enfants qui fréquentent régulièrement le centre.

Point Accueil Jeunes – Rue Jouffrey
Renseignements au 05 53 91 00 86

■ Foire à la laitière : le nombre de bovins en forte hausse



La Foire à La Latière de rentrée s'est déroulée samedi 11 septembre. Trente veaux étaient présentés au concours primé de veaux sous la mère, c'est deux fois plus que l'an passé. Quant à la foire primée de vaches de race à viande, quarante bovins étaient présents, soit dix de plus qu'à la première foire de 2009. La société Jean Rozé de Vitré, en Mayenne, a acheté 23 vaches et quelques veaux, qui se retrouveront dans les étals de Dordogne, Charente, Charente-Maritime et Gironde en viande haut de gamme. Cette foire primée connaît un certain succès. Il nous faut remercier Maxime Chaume pour son implication dans la réussite de cette foire. Remerciements également à la Banque Populaire, au Crédit Agricole et à Groupama.

■ Record d'affluence au 15^{èmes} Musiques Épicées



Cette édition anniversaire a connu un franc succès. Sinsémi-lia était le groupe phare de ce festival. Environ 3000 personnes sur deux jours ont pu apprécier les saveurs latines et festives d'une programmation de qualité. Rendez-vous est pris les 5 et 6 août 2011 pour le prochain festival !

■ Le pastel séduit le public

Une assistance nombreuse est venue découvrir jeudi 12 août lors du vernissage la nouvelle exposition proposée par l'association Pastel en Périgord, à la salle de l'horloge. Pour cette cinquième édition, 32 pastellistes français, britanniques, espagnols et polonais offraient aux regards des visiteurs 93 œuvres de grande qualité. C'est le pastel intitulé "l'âme simple" de Nadine Roulleaux de Toulouse qui a remporté le prix du public.



■ Des couples honorés

Les couples ayant cinquante ans et plus de mariage en 2010 ont été reçus à la salle des associations par les élus de la commune, dimanche 5 septembre. Le Maire Yannick Lagrenaudie a fait le point sur les projets et a répondu aux questions des personnes présentes. Les "jeunes" époux ont reçu une composition florale et du pineau.



■ Le départ du Lieutenant

Lundi 23 août, le lieutenant Vincent, Commandant de la Communauté de Brigades de Saint-Aulaye La Roche Chalais, avait convié élus, collègues et amis afin de marquer son départ pour Périgueux à partir du 1^{er} Septembre.

■ Du Pérou à la Polynésie !

Cet été, les deux marchés nocturnes ont remporté un franc succès. Les troupes du Pérou et de la Polynésie ont offert une prestation de qualité en fin de soirée sur la place Pasteur. De plus, 3 expositions étaient à découvrir en différents points de la ville. Touristes et Eulaliens ont pu aussi découvrir des exposants installés dans les rues.....



■ Courrier des lecteurs

Poème " La Dronne"

par Jeannine Miellet Cabrié

Il est une rivière
Qui chante jour et nuit
Son âme nous conduit
Où nous rêvions naguère. !

Calme au soleil qui luit
Je la vois d'opaline
Dans l'aube cristalline
Quand l'étoile s'enfuit.

Je l'entends qui m'appelle !
J'ai grandi tout près d'elle
Où son cœur respire

De cristal sont ses larmes
Et son cœur reverdit
A l'ombre de ses charmes !



■ AGENDA

Samedi 4 décembre : **Téléthon**

Dimanche 19 décembre : **Marché de Noël à la salle des Loisirs**

Vendredi 31 décembre : **Réveillon à la salle des loisirs organisé par le Club de Loisirs Eulalien**

Samedi 15 janvier 2011 à 18 h : **Cérémonie des vœux de la Municipalité à la salle des loisirs**

Dimanche 16 janvier : **Repas des aînés**

Samedi 29 janvier à 17 h : **Réunion publique au cinéma**

■ Etat Civil

Naissances

DESCHILDRE Nathan,
le 27/09 de Eddy et Hélène DESCHILDRE

VERSAVAUD Alice,
le 12/08 de Nicolas et Barbara VERSAUAUD

MAURY Noëlle,
le 17/07 de Julien MAURY et Sandrine ETOURNEAU

JAVIAL Louis,
le 24/06 de Eric JAVIAL et Delphine GERON

Mariages

De Gauthier LAVAL et Mélanie ROUSSARIE le 17/07
De Aurélien TUGAL et Lauraine JULES le 24/07

Décès

Louis LAVAL le 10/07

Simone CHEMINADE née EUSTACHE le 13/07

Maxime BANIZETTE le 29/07

Raymonde MAGNE née ROUZEAU le 06/08

Simone MIQUEL née BEZIAT le 13/08

Jean ROUSSILLON le 19/08

Charlotte BUNLET née ETCHEVERRY le 04/09

Edouard RULLIER le 04/09

Joël DESSAIGNE le 08/09

Amélie SIMONNET née LACHAUD le 11/09

Pierre BOUYER le 23/09

Frédéric BRAULT le 28/09

Henriette ROUZIER née BERTHOMET le 30/09

■ Nos appartements communaux à louer :

F5 à louer rue du Dr Lacroix

Libre immédiatement

RDC : cuisine-séjour, WC.

Etage 4 chambres, salle de bain, cabinet de toilette, WC, dégagements

Cave, grenier et un emplacement de parking. Petite cour fermée devant.

Loyer: 437,71€ par mois

Caution : 380 €

F4 rue du Dr Lacroix

Appartement F4, situé, libre à compter du 1^{er} décembre 2010.

RDC : cuisine, salle de séjour, 3 chambres, salle de bain, cabinet de toilette, WC, cave. Possibilité d'un emplacement de parking.

Loyer : 428,97 € par mois (sans parking) Caution : 380,69 €

F5 rue Bel Air

Appartement F5 situé rue Bel Air à louer immédiatement.

Rez-de-chaussée: cuisine, salle à manger, W.C.

Etage : salon, 3 chambres, W.C., salle de bain, rangement et dégagement

Un emplacement de garage

Loyer : 611,76 € par mois

Caution : 603,88 €